

F A S

Fondation neuchâteloise
pour la coordination de l'action
sociale

RAPPORTS D'ACTIVITÉS

2013

Secrétariat général de la FAS

Centre de consultation LAVI

www.lavi-ne.ch

SCC

Service de consultation conjugale

www.consultationconjugale.ch/conseil-conjugal-neuchatel

Centrevue

autonomie et intégration

www.centrevue.ch

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA, La Chaux-de-Fonds

Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale - FAS

Mot du président de la FAS

L'an passé, nous remercions ici même le précédent directeur de la FAS, M. Laurent Mader, de son engagement durant 17 années au service de la fondation. Cette année-ci, nous avons pu mesurer avec quels rapidité et enthousiasme son remplaçant, M. Roberto Rossi, a pris ses fonctions. Même si un Conseil de fondation n'est pas toujours informé des derniers événements de la vie quotidienne des services, il a un relai important en la personne de son directeur, justement. Il peut aussi mesurer, au fil des réunions du bureau du Conseil, des séances plénières et autres échanges moins formels, comment se déroule la vie de notre fondation, quels sont les succès qu'elle remporte ou les problèmes qu'elle doit résoudre. Nous pouvons affirmer sans crainte d'être démentis : M. Rossi a parfaitement réussi cette première année de fonction, et nous l'en remercions à son tour.

L'année écoulée aura été marquée par d'intenses réflexions sur la manière d'assurer notre part (en tant qu'employeur) du refinancement ou recapitalisation de la Caisse de pension Prevoyance.ne. Une solution a été trouvée juste avant le bouclage comptable 2013. Cette priorité nous a obligés de mettre un peu en veilleuse nos préoccupations au sujet du sort de l'immeuble qui abrite à Peseux Centrevue. Ces questions de financement de charges inattendues ou d'investissements à prévoir ont - parmi d'autres considérations - amené le Conseil, lors de sa dernière séance de l'année, à adopter un budget 2014 avec la certitude qu'il faut se pencher maintenant sur la gouvernance de la Fondation et ses structures : comment sont prises nos décisions aux différents étages de notre structure, à qui appartient la responsabilité de bien gérer nos finances, d'assurer les besoins de nos collaboratrices et collaborateurs et de faire les bons choix pour la pérennité de la Fondation et, partant, pour l'accomplissement de ses buts statutaires ? Le Conseil a donné mandat au bureau d'empoigner ces questions et de préparer une probable réforme des structures et des statuts. Ce mandat sera conduit par les membres du bureau, certes, mais avec l'appui du directeur et, naturellement, celui des comités de gestion, eux-mêmes étant certainement appelés à associer leurs collaboratrices et collaborateurs à cette réflexion. Il s'agit d'un grand chantier, mais c'est avec confiance que nous le mènerons à chef, certains de pouvoir compter sur les compétences de chacune et chacun. D'aucuns nous l'ont déjà fait savoir en apportant une réflexion utile.

Président de la FAS
Jacques-André Guy

Mot du directeur de la FAS

Cette première année à la tête de la FAS fut intense, riche en découvertes professionnelles et humaines.

Les équipes et les directions des services œuvrent dans des domaines très sensibles qui nécessitent doigté, fermeté, discrétion, savoir et modestie.

Les personnes qui consultent les services de la FAS confient la part la plus intime et fragile de leur existence. Nos professionnels savent que les liens de confiance établis sont la condition première à un accompagnement de qualité.

Je tiens à les remercier pour leur engagement et la qualité de leurs interventions.

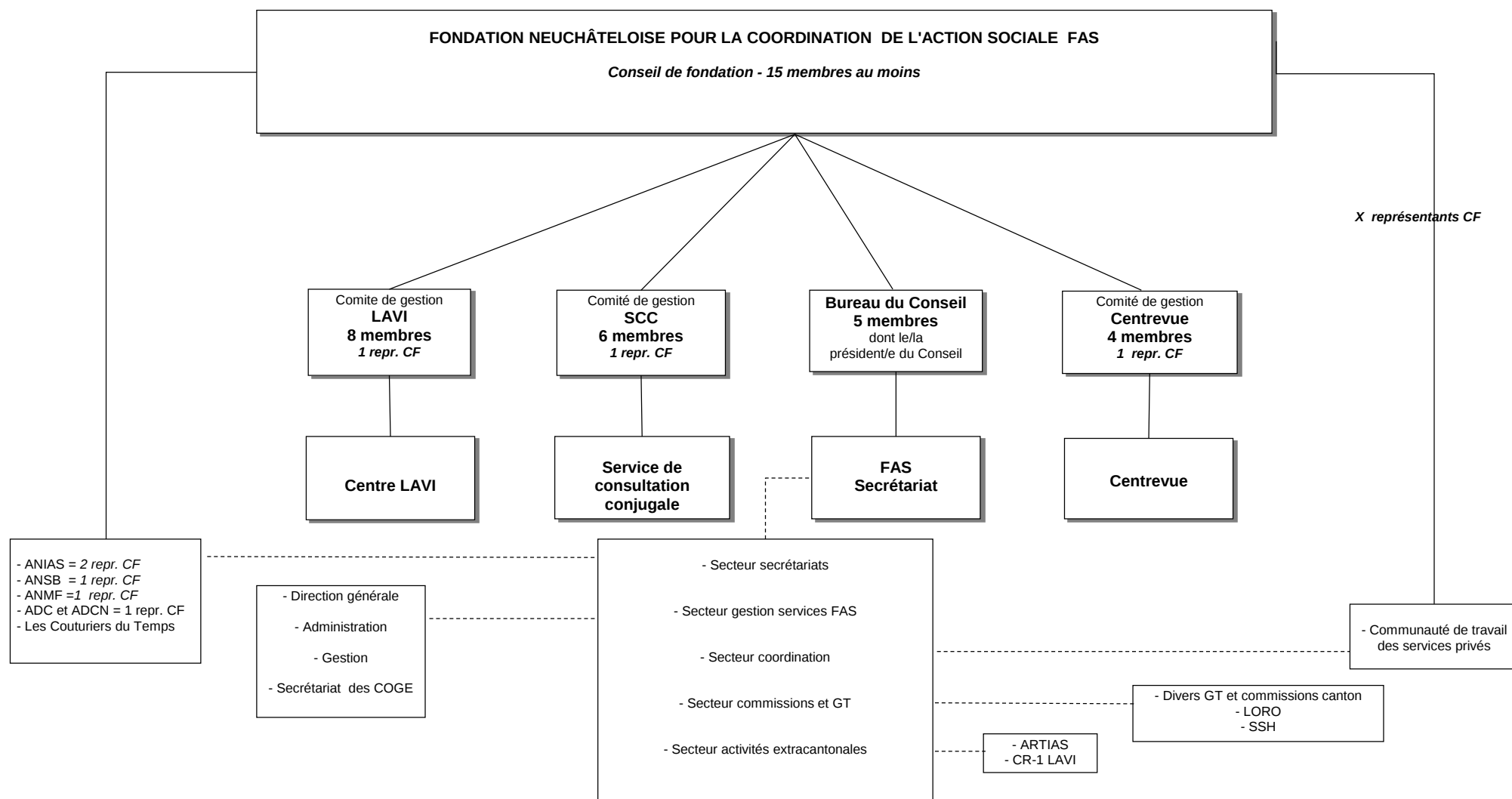
Les mandats qui nous sont attribués par le Canton font l'objet d'un suivi attentif de la part de notre Conseil de Fondation et des différents comités de gestion. Ces derniers sont particulièrement sensibles aux conditions de mise en œuvre de nos différentes activités.

Une négociation avec notre partenaire étatique sur le contenu et le financement des mandats qui nous sont attribués est à l'ordre du jour. Une adaptation de nos contrats de prestation afin d'assurer la qualité de nos prestations est indispensable.

Les excellentes relations que nous entretenons avec le Service de l'action sociale nous permettent d'envisager ce projet avec une certaine sérénité.

Direction de la FAS
Roberto Rossi

Organigramme de la Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale - FAS



Personnel de la Fondation neuchâtoise pour la coordination de l'action sociale - FAS

Au 31 décembre 2013, la FAS, dans son ensemble, employait 34 personnes, dont 28 pour une moyenne de 18,4 postes de travail (EPT) et 6 rétribuées à l'heure, ce qui représente :

Secrétariat général de la FAS – personnel au 31.12.2013 :

M.	Roberto	Rossi	directeur	100 %
Mme	Karine	Gobetti	responsable GSR	20 %
			et chargée de projet TEH	40 %
Mme	Marguerite	Horisberger	secrétaire comptable	60 %
Mme	Viviana	Maini	secrétaire	80 %

Centre LAVI – personnel au 31.12.2013 :

M.	Olivier	Robert	directeur (50 %) et intervenant (30 %)	80 %
M.	Lukas	Stalder	intervenant à La Chaux-de-Fonds	70 %
Mme	Line	Voegtli Demarle	intervenante à La Chaux-de-Fonds	60 %
Mme	Barbara	Caso	intervenante à Neuchâtel	80 %
Mme	Valentine	De Reynier	intervenante à Neuchâtel	60 %
Mme	Catherine	Félix	intervenante à Neuchâtel	60 %
Mme	Marina	Gindrat	secrétaire à La Chaux-de-Fonds	50 %
Mme	Dominique	Matthey	secrétaire à Neuchâtel	50 %

SCC – personnel au 31.12.2013 :

Mme	Danièle	Blaser-Reymond	conseillère conjugale à Neuchâtel	30 %
Mme	Murielle	Hofer BURGAT	conseillère conjugale à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds	30 %

Centrevue – personnel au 31.12.2013 :

M.	Olivier	Blaser	directeur	80 %
Mme	Christine	Noirjean	directrice-adjointe (30 %) et assistante sociale (60 %)	90 %
Mme	Emmanuelle	Fellay	assistante sociale	70 %
Mme	Sarah	Garcia	assistante sociale	90 %
Mme	Séverine	Schneiter	assistante sociale	50 %
Mme	France	Fasquel	ergothérapeute	55 %
Mme	Tanja	Gerber	ergothérapeute	90 %
M.	Benoît	Lepert	ergothérapeute	80 %
Mme	Silvia	Rodriguez	ergothérapeute	60 %
Mme	Nathalie	Haussener	secrétaire	55 %
Mme	Brigitte	Zmoos	secrétaire	60 %

Stagiaires :

Mme	Maryse	Burnat-Chauvy	stagiaire conseillère conjugale à Neuchâtel - SCC	10 %
Mme	Stéphanie	Gutierrez	stagiaire secrétaire - Centrevue	80 %
Mme	Julia	Henguely	stagiaire assistante sociale - Centrevue	100 %

F A S

Fondation neuchâteloise
pour la coordination de l'action
sociale

**Secrétariat général
de la FAS**

**Rapport d'activité 2013
Comptes et bilan**

Ce rapport a été adopté par le Bureau du Conseil le 12.05.2014

Comité de gestion du secrétariat, Bureau du Conseil et Conseil de Fondation

Le conseil de Fondation sur la base des recommandations des comités de gestion et du bureau du Conseil a pris les principales décisions suivantes, décisions mises en œuvre par la direction de la FAS :

- Affiliation de tout le personnel à la caisse de pensions prévoyance.ne dès le 01.01 2014
- Participation à la recapitalisation de la caisse de pension par le biais d'un emprunt à prévoyance.ne
- Adoption des comptes 2012 et du budget 2014

En outre une première étude a été lancée concernant l'avenir du bâtiment de Centrevue.

Vie du service

Mandats externes confiés au secrétariat

En 2013 ce secteur a représenté le 10,1 % des activités du secrétariat général. Les collaborations se font dans un excellent état d'esprit et nous tenons à remercier les entités qui nous confient leur administration pour la confiance qu'elles nous témoignent. Il n'y pas eu de nouveaux mandats en 2013.

- **ANIAS** (Association neuchâteloise des institutions d'action sociale)

L'appui administratif du secrétariat général à l'ANIAS a fait l'objet d'une évaluation. Il a été convenu que la FAS facturera à l'ANIAS - dès 2014 - la part des prestations non couvertes par une subvention.

- **ANSB** (Association neuchâteloise de services bénévoles)

Le secrétariat général de la Fondation continue à assurer, en étroite collaboration avec les permanents de l'ANSB, la tenue de la comptabilité de cette association.

- **ADC – ADCN** (Association pour la Défense des Chômeurs), **Les Couturiers du Temps** (anciennement Tricouti) et **Procap**

Le mandat de la gestion des salaires de ces 4 associations est toujours assuré.

- **ANMF** (Association Neuchâteloise pour la Médiation Familiale)

Plus de 10 ans que cette collaboration a été établie ! La FAS assure la réception des appels et la planification des rendez vous. Pour mémoire la consultation conjugale et la médiation familiale se partagent les mêmes locaux.

Services subordonnés à la FAS directement subordonnés à la direction de la FAS

Les activités de LAVI, TEH, Centrevue et SCC font l'objet de rapports distincts. En 2013, ce secteur d'activité a représenté environ 38,2 % de l'ensemble du travail du secrétariat général (direction, comités de gestion, représentations, administration et comptabilité des services, tenue des agendas du SCC).

A relever :

Traite des êtres humains : le poste de notre chargée de mission a été reconnu au niveau latin et sa mission devient par conséquent intercantonale.

Le secrétariat de la FAS, par son directeur, est reconnu comme un des trois points de contact pour les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance. Cette mission n'a pas fait l'objet d'une attribution de ressources supplémentaires à la FAS.

Informations sous : www.fuersorgerischezwangsmassnahmen.ch/fr/points_contact.html

Secrétariat général de la FAS

Cette partie de l'activité (Conseil de Fondation et Bureau, informatique interne pour l'ensemble de la FAS et de ses entités, administration et comptabilité du secrétariat de la FAS, coordination et collaboration des services privés, participations aux commissions cantonales et extra cantonales, traite des êtres humains, calendrier des collectes neuchâteloises, guide social romand, formation continue du personnel du secrétariat de la FAS) représente, pour l'année 2013, environ 51,7 % de l'ensemble du travail du secrétariat général.

La composition du secrétariat n'a pas subi de changement en 2013.

A noter que la plateforme informatique utilisée en comptabilité arrive en fin de vie et la question de son remplacement va se poser dans les deux prochaines années.

Liste des collaborations

En 2013, la communauté de travail des services privés (ANMF, ANSB, Caritas, CORA, CSP, FAS, Office social, Pro Infirmis, Pro Senectute et Serei) a poursuivi ses rencontres régulières. A noter que la Croix-Rouge suisse du canton de Neuchâtel s'est approchée de la communauté de travail afin de prendre connaissance des problématiques que nous traitons.

Les différents projets conduits par les membres de la communauté ont été partagés et discutés.

La discussion avec le canton concernant les contenus des contrats de prestations a été amorcée. Ce dossier prend du temps dans la mesure où il ne peut se monter qu'en partenariat étroit avec le canton. Ce dernier conduit dans ce domaine un projet pilote avec certains de ses services et nous suivons attentivement l'évolution de ce projet.

La coordination en matière informatique se poursuit. Ainsi les conditions Charity pour les applications Microsoft-Office ont pu être obtenues pour la totalité de nos membres.

Une rencontre de la communauté de travail avec M. Karakash a eu lieu le 26.8.2013 : la question de l'indexation des contrats de prestations a été évoquée. Pour mémoire ces contrats n'ont pas été indexés depuis 2005. Nous tenons à remercier le département pour l'effort consenti dans la compréhension de ce problème. Une décision est attendue courant 2014.

La FAS est représentée dans diverses commissions, groupes de travail et comités en lien avec les questions de coordination et de collaboration d'une part et avec les activités du secteur de gestion d'autre part.

Pour 2013, il s'agit de :

- Commission cantonale de l'action sociale
- Commission de répartition neuchâteloise de la Loterie Romande
- Communauté de travail pour l'intégration des étrangers et la cohésion multiculturelle
- Fondation Julie de Bosset
- Groupe de pilotage informatique du domaine social neuchâtelois
- Groupe de travail de la Dîme de l'alcool
- La Fondation est représentée au sein du comité de l'Association Romande et Tessinoise des Institutions de l'Action Sociale (ARTIAS) ainsi qu'au sein du groupe de travail romand qui gère le Guide Social Romand de l'ARTIAS.
- La Fondation représente Centrevue dans le consortium de l'UCBA qui consolide les différentes données statistiques permettant l'obtention du subventionnement OFAS au sens de l'art. 74 LAI.
- La Fondation représente le canton de Neuchâtel au sein de la Commission Régionale 1 des cantons latins pour la LAVI. Cette commission coordonne les activités entre les cantons. C'est, par exemple, dans ce cadre que s'est discuté le mandat de coordination romand en matière de traite des êtres humains.
- Mécanisme de coordination cantonal en matière de traite des êtres humains
- Groupe de travail "surmonter les crises de vie et prévenir le suicide"

Tableau de répartition des activités du secrétariat général de la FAS

Ce tableau est un récapitulatif des heures effectuées par le secrétariat. Les relevés sont sensiblement identiques à ceux des années précédentes et ne nécessitent pas de commentaires particuliers.

	DIRECTION 1 EPT	SECRETARIAT 1,4 EPT	RESPONSABLE DE PROJETS 0,6 EPT
1. Mandats externes confiés au secrétariat :	0.51 %	10.08 %	0 %
ANIAS	0.23 %	2,22 %	-
Procap	-	0,32 %	-
ANSB	0.17 %	2.43 %	-
Médiation familiale	-	3,52 %	-
ADC N'tel et La Chaux-de-Fonds	0.11 %	1,05 %	-
Les Couturiers du Temps	-	0,54 %	-
2. Services subordonnés à la FAS :	18.62 %	38.21 %	0 %
Centrevue	7.35 %	13,98 %	-
LAVI	9.89 %	13.23 %	-
SCC	1.38 %	11.00 %	-
3. Secrétariat général de la FAS :	80.85 %	51.70 %	100 %
Administration	66.67 %	46.52 %	-
Coordination services privés	3.95 %	2.41 %	-
Représentations	2.08 %	0.08 %	-
Chargée de projets TEH	3.92 %	0.61 %	64.34 %
Chargée de projets GSR	2.39 %	2.08 %	35.66 %
Activités extra cantonales	1.84 %	-	-

Bilan de l'année écoulée et objectifs pour 2014

Le dossier relatif à la TVA a été bouclé en cours d'année. La Fondation ne sera pas soumise à la taxe sur la valeur ajoutée.

Un autre dossier relatif aux derniers employés affiliés à la CCAP a également été bouclé. Les personnes concernées ont été transférées à prévoyance.ne s'est fait sentir sur nos comptes 2013 (charge extraordinaire de Fr. 180'000.— répartie entre les services).

Les intérêts de la dette contractée auprès de prévoyance.ne impactera lourdement notre bilan ces 10 prochaines années.

Le sujet du financement de nos activités sur du long terme devient par conséquent prioritaire et fera l'objet d'une attention particulière par la direction et les organes de la Fondation en 2014.

En parallèle à ces questions financières, un travail de fond sera entrepris concernant la gouvernance de la FAS. Les rôles des différents organes seront amenés à être précisés et les statuts adaptés à la nouvelle stratégie qui sera décidée.

Roberto Rossi
Directeur de la FAS

Bilan comptable du secrétariat général de la FAS

Bilan 2012 et 2013 - FAS							
ACTIF		2012	2013	PASSIF		2012	2013
CCP	94'212.80		45'535.02	Prêt hypothécaire BCN	700'000.00		700'000.00
CCP Deposito	3'456.90		3'469.85	Créanciers	-		-
Immeuble	885'000.00		885'000.00	Passifs transitoires	14'171.93		104'290.77
BCN	454.00		2'662.50	Fonds de roulement	100'000.00		100'000.00
BCN - Cpte réserve	6'400.70		6'412.65	Réserve inform. services privés	-		-
Cpte Epargne Fondation	8'291.80		8'308.40	Réserve inform.+ 50ème	29'848.00		29'848.00
Plan Epargne Fondation	103'082.25		103'216.25	Réserve Dévelop. FAS	44'138.01		44'138.01
Caisse	1'523.85		491.30	Violence domestique - auteurs	-		-
Débiteurs	70'875.15		101'125.20	Réserve coordination serv. privé:	32'742.95		32'742.95
Impôt anticipé	2'357.94		245.36	Réserve immeuble	28'009.00		26'251.10
Actifs transitoires	8'019.15		9'515.60	Capital	171'648.60		134'265.65
Mobilier - Matériel	1.00		1.00	Capital Fondation	100'500.00		100'500.00

FAS – au terme de l'exercice l'excédent de charges pour la FAS s'élève à Fr. 106'053.35. Il est prélevé en totalité sur le capital.

Comptes du secrétariat général de la FAS

F A S - secrétariat		Budget 2012	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013
RESULTAT		-31'500.00	-37'382.95	-35'500.00	-106'053.35
TOTAL DES CHARGES		478'500.00	747'893.96	481'500.00	555'956.75
TOTAL DES RECETTES		447'000.00	710'511.01	446'000.00	449'903.40
30	PERSONNEL	351'000.00	368'117.35	354'000.00	442'936.80
300	SALAIRES	287'000.00	298'310.15	285'000.00	285'520.90
1	Direction		169'798.30		143'551.35
2	Responsable de projets		9'083.90		22'108.85
3	Administration		116'595.40		118'047.40
4	Stagiaire		-		-
5	Conciergerie		2'832.55		1'813.30
31	CHARGES SOCIALES	59'000.00	67'242.80	64'000.00	153'950.20
310	Charges sociales	59'000.00	67'242.80	64'000.00	60'350.20
	LPP - Recapitalisation	-	-	-	93'600.00
32	CHARGES DU PERSONNEL	5'000.00	2'564.40	5'000.00	3'465.70
320	Formation et perfectionnement	2'000.00	140.00	2'000.00	1'008.00
330	Frais de déplacements	3'000.00	2'424.40	3'000.00	2'457.70
40	CHARGES D'EXPLOITATION	127'500.00	374'470.51	127'500.00	111'262.05
400	Loyers et charges	22'000.00	19'546.65	22'000.00	19'921.30
410	Equipement de bureau	8'000.00	42.25	8'000.00	297.00
420	Matériel de bureau	6'000.00	5'793.26	6'000.00	5'989.00
430	Téléphones, FAX, Ports et taxes	1'500.00	576.10	1'500.00	1'130.15
440	Assurances choses + RC	1'000.00	761.40	1'000.00	740.95
	Abonnements, cotisations,				
450	bibliothèque, documentation	2'000.00	1'871.00	2'000.00	1'263.00
	Maintenance, redevance et frais				
460	informatique	15'000.00	11'883.50	15'000.00	10'693.15
470	Frais de gérance et projets	-	-	-	-
	Informatique services privés	66'000.00	316'144.05	66'000.00	66'000.00
480	Frais de séances- frais div.révision cpta	6'000.00	17'852.30	6'000.00	5'227.50
490	Amortissements	-	-	-	-
	Intérêts sur prêt	-	-	-	-
	Virements aux fonds de réserve	-	-	-	-
RECETTES					
60	SUBVENTIONS, GERANCES, HONORAIRES, DON	447'000.00	705'204.91	446'000.00	449'903.40
600	Subventions	366'000.00	366'000.00	366'000.00	366'000.00
	Informatique, services privés	66'000.00	316'143.96	66'000.00	66'000.00
610	Gérances	13'000.00	16'187.00	13'000.00	15'079.40
620	Mandats	-	1'570.00	-	735.00
	Recettes extraordinaires	-	-	-	-
630	Honoraires	-	-	-	-
640	Don	-	-	-	-
640	Don LORO	-	-	-	-
650	Intérêts (y.c. produit du capital de Fondation)	2'000.00	548.85	1'000.00	331.10
	Prélèvements des fonds de réserve	-	4'755.10	-	1'757.90
70	IMMEUBLE	-	0.00	-	0.00
750	Recettes sur immeuble		42'070.00	-	42'070.00
750	Charges sur immeuble		47'376.10	-	43'827.90
	Virement/ prélèvement au fonds de réserve immeuble		5'306.10	-	1'757.90

F A S

Fondation neuchâteloise
pour la coordination de l'action
sociale

Centre de consultation LAVI
du canton de Neuchâtel

Rapport d'activité 2013
Comptes et bilan

Ce rapport a été adopté par le comité de gestion le 22.04.2014

Comité de gestion LAVI

Le comité de gestion s'est réuni à deux reprises.

Dans sa première séance, il a débattu de différents thèmes abordés dans le rapport d'activité 2012, qu'il a accepté de même que les comptes 2012. Il a aussi adopté une réactualisation du cahier des charges des intervenants LAVI, qui datait de 2001.

La deuxième séance a laissé une place importante à une discussion sur le budget 2014, en lien avec la surcharge de travail. Le comité de gestion a finalement adopté le budget proposé, tout en relevant la nécessité d'une augmentation de la dotation en personnel et en faisant part de son intention de refuser d'adopter un budget similaire à l'avenir. Il a ensuite suivi avec intérêt une brève présentation de la médiation pénale par Mme Arlene Weingart, suivie d'un échange sur les conditions requises pour une démarche de ce type.

Vie du service

L'équipe est restée stable en 2013. Le Centre LAVI a pu compter sur une grande implication de ses collaboratrices et collaborateurs dans un contexte de charge de travail intensive.

Mme Danielle Spigariol, étudiante de dernière année à la HEF-TS de Fribourg, a effectué un stage de février à juillet 2013, sous la responsabilité de Line Voegtli.

Les tâches liées au poste de direction ont régulièrement augmenté ces dernières années. Cette situation a nécessité qu'un 10 % de poste supplémentaire leur soit dévolu, ce qui a porté la part de direction à 0,5 EPT (0,4 EPT auparavant). Malheureusement, ce changement a dû se faire au détriment d'un 0,1 EPT d'intervenant LAVI, alors même que la surcharge liée au suivi des situations était déjà importante.

Il y a lieu de relever tout particulièrement l'engagement de chacune et chacun pour le maintien d'une aide aux victimes pertinente et de qualité.

Liste des collaborations

De nombreuses collaborations existent avec d'autres professionnels du réseau : services sociaux publics et privés, police, Ministère public, avocats, médecins, hôpitaux, psychothérapeutes, foyers d'accueil, traducteurs, etc. Elles sont essentielles pour apporter aux victimes un soutien structuré et cohérent.

La collaboration avec Solidarité Femmes, intégrée à la FADS en 2012, s'est améliorée.

Représentations

Le Centre LAVI a été représenté en 2013 dans plusieurs groupes de travail :

- COROLA, organe regroupant les intervenants LAVI de Suisse romande; cet organe s'est constitué en association en 2013
- commission cantonale LVCouple (violence conjugale)
- groupe de travail sur les mariages forcés
- groupe de travail sur la maltraitance envers les mineurs
- groupe de travail sur les mutilations génitales féminines
- table ronde cantonale en matière de traite d'êtres humains
- groupe de travail romand sur la traite des êtres humains
- comité de direction et conseil de fondation de la FADS (Fondation en faveur des adultes en difficulté sociale).

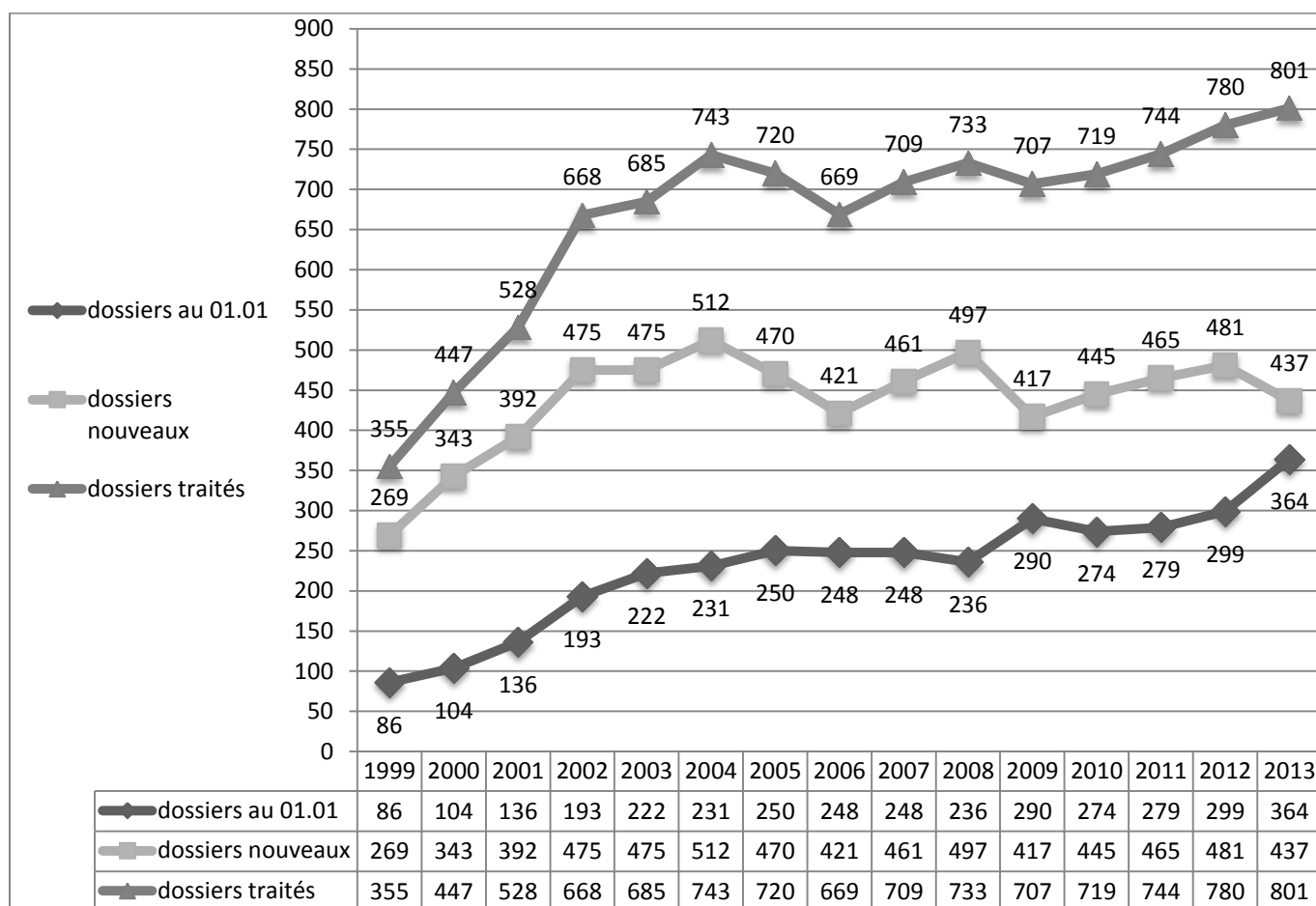
Formations et informations

Dans le cadre de son mandat d'information sur l'aide aux victimes, le Centre LAVI a assuré les interventions suivantes:

Dates	Personne ou institution	Motif
10.01.13	RTS, émission Temps Présent sur les brigandages	Présentation des prestations LAVI
12.02.13	Responsables de l'UNIP, unité neuchâteloise d'intervention et de prévention	Présentation réciproque et collaboration
14.02.13	Apprenants éducateurs de l'enfance, Centre Pierre Coullery, La Chaux-de-Fonds	Formation sur la notion de victime, la LAVI et le travail des centres LAVI.
04.03.13	Apprenants assistants socio-éducatifs, Centre Pierre Coullery, La Chaux-de-Fonds	Formation sur la notion de victime, la LAVI et le travail des centres LAVI.
07.03.13	Apprenants assistants socio-éducatifs, Centre Pierre Coullery, La Chaux-de-Fonds	Formation sur la notion de victime, la LAVI et le travail des centres LAVI.
12.03.13	Apprenants assistants socio-éducatifs, Centre Pierre Coullery, La Chaux-de-Fonds	Formation sur la notion de victime, la LAVI et le travail des centres LAVI.
25.03.13	Ministère public, collège des procureurs du canton	Présentation, discussions et collaboration en lien avec les droits des victimes dans la procédure pénale
15.04.13	UNIP, unité neuchâteloise d'intervention et de prévention	Présentation du champ d'activité du Centre LAVI et des prestations dans le cadre de la formation de l'UNIP
18.04.13	Collège Jehan-Droz	Ateliers santé
22.04.13	Lycée Blaise-Cendrars	Présentation du service lors de la semaine Prévention santé
25.04.13	Collège Jehan-Droz	Ateliers santé
Juin	Service médical des écoles, La Chaux-de-Fonds	Présentation du service dans le cadre du projet Train SanT
12.09.13	Etudiants HEP	Présentation des activités et du mandat du Centre LAVI
19.09.13	Apprenants éducateurs de l'enfance, Centre Pierre Coullery, La Chaux-de-Fonds	Formation sur la notion de victime, la LAVI et le travail des centres LAVI.
27.09.13	Apprenants éducateurs de l'enfance, Centre Pierre Coullery, La Chaux-de-Fonds	Formation sur la notion de victime, la LAVI et le travail des centres LAVI.
04.11.13	Médiateurs scolaires du Secondaire 2 (lycées)	Présentation du travail du Centre LAVI et collaborations
24.11.13	Club 44, après-midi organisé par l'OPFE	Participation à la table ronde
25.11.13	Formation du personnel des antennes ACCORD	Présentation des activités et du mandat du Centre LAVI
26.11.13	HNE de La Chaux-de-Fonds, service des urgences	Présentation des activités et du mandat du Centre LAVI
28.11.13	Etudiante CFC assistante socio-éducative	Réponse à un questionnaire pour son travail de fin d'études sur le viol
05.12.13	Formation du personnel des antennes ACCORD	Présentation des activités et du mandat du Centre LAVI

Chiffres clés

L'évolution du nombre de dossiers au fil des ans se présente graphiquement ainsi :



En 2013, le Centre LAVI a traité 801 dossiers, dont 364 ouverts avant le 1er janvier et 437 ouverts durant l'année.

Situations traitées sans ouverture de dossier

Diverses personnes prennent contact avec le Centre LAVI pour soumettre la situation d'une victime et demander par téléphone des informations spécifiques. D'autres fois, des personnes dont la problématique ne relève pas de la LAVI téléphonent pour solliciter aide ou conseils. Après une évaluation de leur situation, elles sont orientées vers des structures plus adéquates.

Lorsque ces consultations téléphoniques ne débouchent pas sur un suivi, aucun dossier n'est ouvert. L'augmentation de ces consultations téléphoniques ces dernières années est frappante :

2004	128 demandes	2009	159 demandes
2005	142 demandes	2010	155 demandes
2006	149 demandes	2011	217 demandes
2007	138 demandes	2012	264 demandes
2008	170 demandes	2013	249 demandes

Sur ces 249 demandes téléphoniques reçues en 2013, environ 40% concernait des situations de personnes remplissant les conditions de victime au sens de la LAVI. Les situations en question ont été répertoriées dans les statistiques fédérales de l'OFS, conformément aux règles fixées sur le plan fédéral, mais écartées des chiffres ci-dessous.

Orientations vers le Centre LAVI

Conformément à l'art. 8 LAVI, la police doit informer la victime de l'existence du Centre LAVI et transmettre à ce dernier les coordonnées de la victime (si elle y consent). Le Centre LAVI prend alors contact avec elle pour proposer un entretien. En 2013, le Centre LAVI a ainsi reçu 102 fiches de signalement. Ces signalements ont donné lieu à l'ouverture de 70 dossiers. Dans les autres cas, la victime n'a pas souhaité d'entretien au Centre LAVI

Pour les dossiers ouverts en 2013, l'orientation de la victime vers le Centre LAVI se répartit ainsi :

• par un spécialiste (médecin, avocat, service social, etc.)	35,2 %
• par la police	26,6 %
• par un proche (ami, parenté, connaissance)	15,8 %
• connaissait déjà le Centre LAVI	14,9 %
• par les médias ou internet	2,1 %
• autre ou inconnu	5,4 %

Quelques flashs

79,0 % des victimes sont de sexe féminin. Cette proportion est de 61,4 % pour les victimes mineures et de 96,2 % pour les victimes de violences conjugales.

7,7 % des dossiers concernent des mineurs. Pour plus de la moitié de ces dossiers (56,1 %), la prise de contact avec le Centre LAVI est liée à une infraction à l'intégrité sexuelle. Lorsque la victime est un enfant, le travail consiste principalement en un soutien et un accompagnement des parents, en collaboration avec d'autres professionnels spécialisés dans le travail direct avec les enfants.

Pour l'ensemble des victimes (majeures et mineures), il y a eu une infraction à l'intégrité sexuelle de la victime dans 28,3 % des cas.

Il faut relever que dans 78,5 % des dossiers, la victime connaissait son agresseur avant que l'infraction ne soit commise.

93,5 % des victimes suivies sont domiciliées dans le canton de Neuchâtel, 3,4 % dans un canton limitrophe, 0,5 % dans un autre canton, 1,4 % à l'étranger (1,2 % domicile inconnu).

Les dossiers concernant des victimes d'accident de la route représentent 3,1 % des dossiers.

Dans 50,8 % des situations, l'intervenant LAVI a eu un contact direct avec d'autres professionnels concernés (médecin, avocat, service social, etc.).

Pour les 437 dossiers ouverts durant l'année 2013, 21 % des personnes avaient déjà eu un contact avec le Centre LAVI précédemment, soit pour la même infraction, soit pour une infraction antérieure. Les autres personnes (79 %) ont consulté le service pour la première fois en 2013.

Les situations de violences conjugales représentent une part importante de l'activité du service. 49,9 % des dossiers ouverts en 2013 l'ont été pour ce motif.

Analyse des chiffres clés

Le nombre de dossiers ouverts en 2013 se situe dans la moyenne inférieure des dernières années. Par contre, le nombre de dossiers traités atteint un record. Ces chiffres corroborent des constatations empiriques.

- Les situations de victimes sont de plus en plus complexes
- Les procédures pénales se sont allongées depuis l'introduction du code de procédure pénale unifié. Elles nécessitent davantage d'appuis spécialisés (notamment par un avocat) et allongent également la durée de l'appui ciblé sur les conséquences de l'infraction
- De nombreuses affaires se règlent par ordonnance pénale sur le plan pénal, et davantage de procédures civiles séparées doivent être envisagées pour faire valoir les prétentions civiles
- L'accès à l'assistance judiciaire a été restreint

Il en découle une surcharge de travail.

Pour le reste, les éléments statistiques qui précèdent restent assez constants au fil des ans.

Bilan de l'année écoulée et objectifs pour 2014

Surcharge de travail

L'année 2013 s'est articulée autour de cette réalité alarmante. La surcharge, déjà relevée à maintes reprises, reste inquiétante, notamment en terme de protection de la santé au travail et a fait l'objet d'interpellations répétées de la part des membres de l'équipe. Elle a actuellement des impacts à plusieurs niveaux :

- Épuisement professionnel des collaborateurs
- Climat de travail se détériorant
- Lacunes dans la mise à niveau des connaissances juridiques, sociales, psychotraumatologiques
- Perte de l'espace d'analyse et de réflexion : "On n'a plus le temps de penser"
- Tensions en augmentation entre éthique professionnelle et contraintes institutionnelles
- Report de prise en charge de situations de crise (exemple, les violences conjugales)
- Diminution du travail en réseau
- Restriction des accompagnements à des audiences (police, Ministère public, Tribunal)
- Restriction de la disponibilité pour l'information (réception d'étudiants, sollicitations des médias)

Un travail a été effectué à l'interne pour simplifier certains processus de suivi administratif des dossiers. Ce travail se poursuivra mais on ne peut en attendre des effets suffisants. D'autres mesures devront impérativement être prises.

Réflexions sur la situation des enfants

La réflexion menée sur la situation des enfants que leur parent emmène à un rendez-vous au Centre LAVI a permis de concrétiser quelques projets en 2013 :

- Amélioration des conditions matérielles d'accueil en salle d'attente
- Mise en place d'un accord de collaboration avec la Croix-Rouge pour le bureau de Neuchâtel, qui permet d'avoir recours à une personne expérimentée pour s'occuper d'un ou plusieurs enfants pendant que son parent est en entretien
- Demi-journée de formation sur ce thème pour l'ensemble de l'équipe du Centre

Olivier Robert
Directeur du centre LAVI

Traite des êtres humains – TEH

Dans le cadre d'un projet intercantonal, le canton de Neuchâtel a donné en 2012 le mandat à la FAS de créer un poste de chargée de mission dans le domaine de la traite des êtres humains (TEH). Ce poste devait dans un premier temps évaluer la prise en charge des victimes TEH dans les cantons de Suisse latine.

Courant 2013, la chargée de mission a présenté l'avancée de ses travaux et proposé des pistes afin d'améliorer l'aide aux victimes TEH aux membres de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS). Ces derniers ont reconnu la nécessité et la cohérence de travailler dans ce domaine au niveau intercantonal. Ils ont validé cette nouvelle fonction (poste à 60 %) pour le 1^{er} janvier 2014 et témoigné leur confiance à notre fondation en lui donnant ce mandat.

La mission principale de la chargée de mission pour les cantons de Suisse latine est d'assurer la coordination dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains, en lien étroit avec les acteurs concernés dans les cantons. Elle fera ainsi office d'organe de référence TEH pour la Suisse latine (BE, FR, TI, VD, VS, GE, NE et JU). Ce mandat offre l'opportunité de trouver des synergies de travail sur le plan intercantonal avec entre autre, une harmonisation des pratiques au niveau de la prise en charge des victimes TEH. Ce poste représentera aussi les intérêts de la Suisse latine auprès de la Confédération et notamment du Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants (SCOTT).

Karine Gobetti

Chargée de mission pour les cantons de Suisse latine dans le domaine de la traite des êtres humains

Bilan du centre LAVI

Bilan 2012 et 2013 - LAVI					
ACTIF	2012	2013	PASSIF	2012	2013
CCP	23'802.46	20'976.58	Créanciers	-	2'268.00
Banque	137'532.25	137'711.05	Passifs transitoires	54'713.85	138'421.90
Caisse	2'715.20	3'701.50	Réserve LAVI	16'435.15	16'435.15
Débiteurs	-	-	Réserve équipement	49'167.70	49'167.70
Impôt anticipé	1'092.95	297.43	Rés.logiciels & inform.	16'994.66	16'994.66
Actifs transitoires	79'322.65	89'719.95	Réserve stagiaire	11'413.20	7'938.20
Mobilier - Matériel	1.00	1.00	Réserve site internet	-	-
			Réserve communication	-	-
			Réserve contributions intercantionales	-	-
			Réserve TEH	21'651.80	13'845.20
			Capital	81'570.05	74'090.15
Excédent de charges	7'479.90	66'753.45	Excédent de recettes	-	-
TOTAUX	251'946.41	319'160.96		251'946.41	319'160.96

Centre de consultations LAVI – au terme de l'exercice l'excédent de charges pour le centre s'élève à Fr. 66'753.45. Il est prélevé en totalité sur le capital.

Comptes du Centre LAVI

Plan comptable commun des institutions gérées par la F A S				
Centre de consultation LAVI	Budget 2012	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013
RESULTAT	-18'500.00	-7'479.90	-22'500.00	-66'753.45
TOTAL DES CHARGES	819'500.00	1'013'338.95	823'500.00	1'104'996.40
TOTAL DES RECETTES	801'000.00	1'005'859.05	801'000.00	1'038'242.95
30 PERSONNEL	707'000.00	697'945.40	721'000.00	804'305.05
300 SALAIRES	571'000.00	566'029.75	577'000.00	590'058.40
1 Salaire direction		111'839.60		110'374.55
2 Salaire intervenants		364'202.55		382'256.80
3 Salaire administration		83'433.35		84'318.00
4 Stagiaire		-	6'000.00	7'300.00
5 Conciergerie		6'554.25		5'809.05
31 CHARGES SOCIALES	117'000.00	119'311.00	125'000.00	192'680.75
310 Charges sociales	117'000.00	119'311.00	125'000.00	126'280.75
LPP - Recapitalisation	-	-	-	66'400.00
32 CHARGES DU PERSONNEL	19'000.00	12'604.65	19'000.00	21'565.90
320 Formation et perfectionnement	10'000.00	5'330.00	10'000.00	11'023.70
330 Frais de déplacements	9'000.00	7'274.65	9'000.00	10'542.20
40 CHARGES D'EXPLOITATION	112'500.00	131'950.15	102'500.00	80'155.15
400 Loyers et charges	42'000.00	42'498.30	42'000.00	43'181.70
410 Equipement de bureau	10'000.00	7'328.15	10'000.00	3'663.55
420 Matériel de bureau	4'000.00	3'576.50	4'000.00	2'468.65
430 Téléphones, Ports, taxes et communication	6'000.00	26'999.90	6'000.00	2'754.25
440 Assurances choses + RC	1'500.00	1'579.30	1'500.00	1'558.30
450 Abonnements, cotisations, bibliothèque, documentation	3'000.00	1'218.70	3'000.00	1'589.05
460 Maintenance, redevance et frais informatique	40'000.00	23'737.60	30'000.00	21'603.10
470 Frais de gérance	-	-	-	-
480 Frais de séances & fr.div.révision cpta	6'000.00	3'359.90	6'000.00	3'336.55
490 Amortissements	-	-	-	-
Intérêts sur prêt	-	-	-	-
493 Virements aux fonds de réserve	-	21'651.80	-	-
50 PRESTATIONS D'AIDE	-	183'443.40	-	220'536.20
512 Aides immédiates	-	125'805.85	-	116'502.10
515 Aides à plus long terme	-	47'737.55	-	99'084.10
520 Contributions intercantionales	-	9'900.00	-	4'950.00
RECETTES				
60 SUBVENTIONS, GERANCES, HONORAIRES, DON	801'000.00	1'005'859.05	801'000.00	1'038'242.95
600 Subventions	800'000.00	800'000.00	800'000.00	800'000.00
602 Remboursement des aides	-	142'193.40	-	215'586.20
Recettes contributions intercantionales	-	22'275.00	-	4'950.00
610 Gérance	-	-	-	-
620 Mandats	-	1'579.15	-	6'063.95
Recettes extraordinaires	-	-	-	-
630 Honoraires	-	-	-	-
640 Dons	-	262.00	-	-
650 Intérêts	1'000.00	574.50	1'000.00	361.20
653 Prélèvements des fonds de réserve	-	38'975.00	-	11'281.60

F A S

Fondation neuchâteloise
pour la coordination de l'action
sociale

Service de Consultation Conjugale du canton de Neuchâtel

Rapport d'activité 2013 Comptes et bilan

Ce rapport a été adopté par le comité de gestion le 22.04.2014

Comité de gestion

Le comité de gestion s'est réuni 2 fois, le 7 mai et 22 octobre.2013.

Lors de la rencontre du printemps, les thèmes traités ont été le groupe de parole et la ligne téléphonique commune ainsi que la nécessité d'accentuer la publicité dans les médias concernant les prestations du service.

À l'automne, la baisse des consultations a été évoquée et préoccupe le comité.

Vie du service

Locaux et équipement

Aucun changement à ce jour dans les conditions d'accueil des personnes reçues à la consultation conjugale. Madame Hofer Burgat consulte à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel alors que Madame Blaser-Reymond consulte à Neuchâtel uniquement. Madame Burnat-Chauvy, notre stagiaire, consulte à Neuchâtel également, dans le bureau de la médiation familiale qui lui est réservé tous les mercredis. Cette organisation continue à donner pleine satisfaction.

Supervisions – interventions – formation continue

En 2013, les réunions de supervisions-interventions des conseillers conjugaux et stagiaires CC de l'Arc jurassien se sont poursuivies à Neuchâtel, à raison de 4 rencontres avec Mme Colette Lechenne. Les 2 conseillères poursuivent ensemble leurs supervisions individuelles avec Mme Denise Medico, psychosexologue, ces apports restent enrichissants et formateurs tout en permettant un réel travail sur soi.

M. Hofer Burgat a pour sa part participé à la formation continue donnée à Profa Lausanne sur ces mêmes notions, à raison de 9 jeudis matin.

La formation continue de l'ACC 2013 a été suivie par les conseillères, elle a permis d'approfondir sur 2 jours les questions liées à l'arrivée d'un enfant dans le couple, avec Monsieur Jean Gréchez, psychothérapeute de couple et formateur d'adulte à Pau.

Groupes de parole

La formule d'un groupe semi-ouvert porte ses fruits. Démarré en septembre 2013 avec 3 personnes, il en compte 7 à ce jour (mars 2014). Ce sont 8 personnes qui sont concernées, 6 femmes et 2 hommes. La formule, 8 rencontres successives en groupe après 1 à 2 consultations individuelles avec 1 ou 2 conseillère, complétées par 4 ou 8 nouvelles séances décidées lors d'un bilan avec les professionnelles, est largement utilisée.

Ce fonctionnement nécessite que les animatrices soient très attentives aux besoins et au rythme de chacun afin que tous parviennent à trouver ce dont ils ont besoin. Nous constatons que les participants savent s'écouter, partager, se soutenir, s'encourager, dans un grand respect mutuel et nous regardons avec plaisir leurs évolutions respectives encourageantes.

Stagiaire en formation de conseil conjugal

En ce qui concerne le stage de conseillère conjugale, l'année s'est passée à satisfaction en ce qui concerne M. Hofer Burgat : suivi de plusieurs couples vus en moyenne 4-5 fois, rendez-vous réguliers avec D. Blaser-Reymond, professionnelle accompagnante, afin d'acquérir des outils concrets pour ces entretiens. Pour effectuer le nombre d'heures requis pour la formation (300), les couples ont été trop peu nombreux pendant toute une période, mais les choses vont plutôt en s'améliorant.

Collaborations

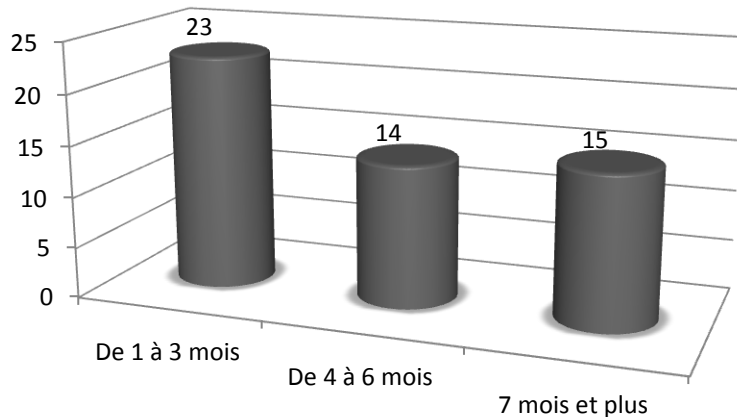
D. Blaser-Reymond est déléguée aux assemblées de Couple+ (FRTSCC), la réflexion visant à donner plus de visibilité et de crédibilité à cette fédération s'est poursuivie en 2013 et l'AG a permis de clarifier l'état d'avancement des travaux.

Désignée pour participer aux rencontres de la LVcouple, D. Blaser-Reymond a participé à l'unique rencontre de 2013 lors de laquelle un petit bilan a été fait après la décision de charger le CNP de prendre en charge tout ce qui concerne les couples à transactions violentes. Il est un peu tôt encore pour tirer des conclusions pertinentes. M. Hofer Burgat représente le service aux colloques de la FAS.

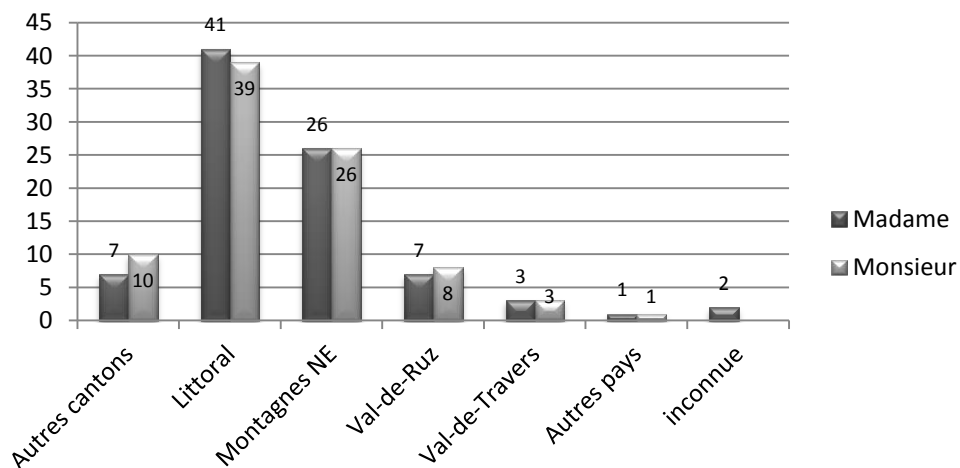
Chiffres clés

Dossiers traités en 2013	2013	2012	2011	2010	2009
Dossiers non fermés au 01.01.	29	25	35	29	31
Dossiers ouverts dans l'année	59	80	73	81	77
Dossiers traités dans l'année	88	105	108	110	108
Dossiers terminés dans l'année	52	72	47	76	45
Dossiers à reporter pour l'année suivante	36	33	61	34	63

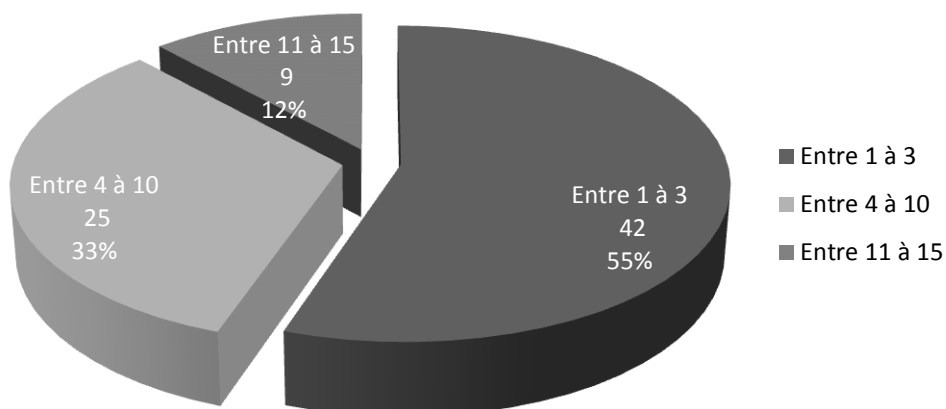
Durée de suivi des dossiers terminés - 2013



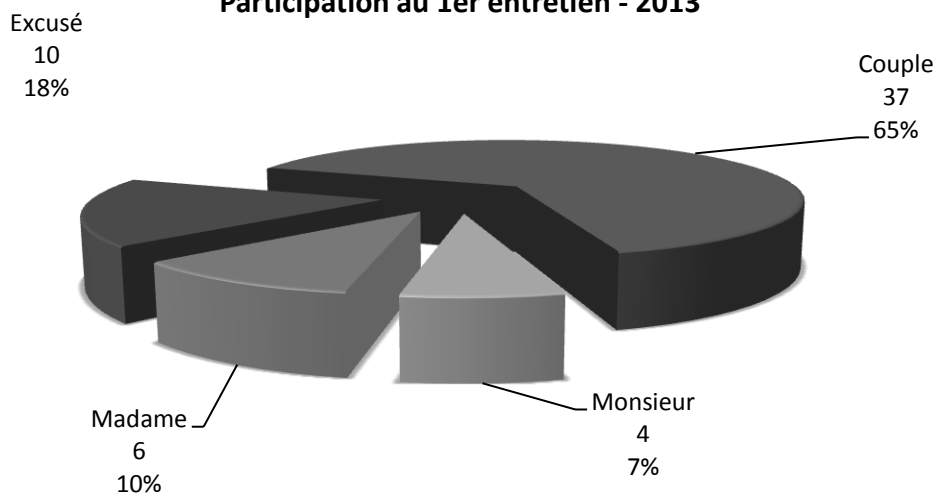
Provenance géographique



Nombre de rendez-vous par dossiers traités - 2013



Participation au 1er entretien - 2013



Analyse des chiffres clés

A lire les remarques de l'année dernière, nous avons le sentiment que nous pourrions faire un copié-collé. La durée des dossiers terminés en 2013 est à plus de 50 % au-delà des 4 mois (29 sur 52), voire au-dessus des 7 mois (15 dossiers), il est encourageant de constater que les personnes s'engagent dans un réel processus.

Par contre, lorsqu'on regarde le nombre de consultations par dossiers traités (76) on constate qu'un peu plus de la moitié consulte de 1 à 3 fois, mais ce chiffre est à pondérer en ce sens qu'il contient les dossiers dont les consultations se poursuivent en 2014.

Dans la pratique, nous avons senti une baisse du nombre de demandes de consultations sur le second semestre 2013, la situation semble rentrer gentiment dans l'ordre en 2014.

Bilan de l'année écoulée et objectifs pour 2014

Projet de permanence téléphonique de l'Arc Jurassien

Pas facile d'avancer rapidement dans ce projet. Concilier nos agendas, obtenir les renseignements nécessaires pour établir le budget, pour mettre en place la ligne téléphonique avec tous les paramètres demandés (notamment déviations multiples, boîte vocale, etc.), penser et modifier le projet, tout en tenant compte des demandes ou souhaits des différents directeurs, tout cela prend beaucoup de temps. Nous sommes maintenant dans la dernière ligne droite et une conférence de presse devrait avoir lieu au printemps 2014.

Danièle Blaser-Reymond et Murielle Hofer Burgat
Conseillères conjugales

Bilan du centre de consultation conjugale

Bilan 2012 et 2013 - S C C							
ACTIF		2012	2013	PASSIF		2012	2013
CCP	56'484.95	55'159.94	Créanciers	-	-		
BCN	66'911.30	67'045.10	Passifs transitoires	3'932.60	14'476.65		
Caisse	-	-	Réserve équipement	7'499.50	7'499.50		
Débiteurs	5'350.00	3'875.00	Réserve stagiaire	3'466.70	-		
Impôt anticipé	341.46	-	Réserve publicité	4'648.30	5'944.69		
Actifs transitoires	5'981.95	5'383.40	Réserve informatique	-	-		
Mobilier - Matériel	-	-	Réserve formation	5'825.28	5'825.28		
			Réserve groupe de parole	12'000.00	11'420.25		
			Réserve campagne d'information	-	-		
			Capital	96'400.89	96'400.89		
				-	-		
Excédent de charges		10'103.82	Excédent de recettes	1'296.39			
TOTAUX	135'069.66	141'567.26		135'069.66	141'567.26		

Service de consultations conjugales – au terme de l'exercice l'excédent de charges pour le centre s'élève à Fr. 10'103.82. Il est prélevé en totalité sur le capital.

Comptes du service de consultation conjugale

Service de consultation conjugale SCC		Budget 2012	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013
RESULTAT		-2'000.00	1'296.39	-2'500.00	-10'103.82
TOTAL DES CHARGES		122'500.00	111'010.96	123'000.00	124'415.72
TOTAL DES RECETTES		120'500.00	112'307.35	120'500.00	114'311.90
30	PERSONNEL	78'500.00	74'431.90	81'000.00	86'481.50
300	SALAIRES	60'500.00	56'543.10	62'000.00	61'419.20
1	Direction	-	-	-	-
2	Conseillères	55'500.00	56'543.10	57'000.00	57'364.60
3	Administration	-	-	-	-
4	Stagiaire	5'000.00	-	5'000.00	4'054.60
5	Conciergerie	-	-	-	-
31	CHARGES SOCIALES	12'000.00	11'904.65	13'000.00	21'328.45
310	Charges sociales	12'000.00	11'904.65	13'000.00	12'718.45
	LPP - recapitalisation prévoyance.ne	-	-	-	8'610.00
32	CHARGES DU PERSONNEL	6'000.00	5'984.15	6'000.00	3'733.85
320	Formation et perfectionnement	5'000.00	4'344.30	5'000.00	2'297.90
330	Frais de déplacements	1'000.00	1'639.85	1'000.00	1'435.95
40	CHARGES D'EXPLOITATION	44'000.00	36'579.06	42'000.00	37'934.22
400	Loyers et charges	23'000.00	23'649.00	23'000.00	23'612.30
410	Equipement de bureau	3'000.00	-	3'000.00	469.80
420	Matériel de bureau	1'000.00	195.90	1'000.00	350.85
430	Téléphones, FAX, Ports et taxes	1'000.00	662.40	1'000.00	502.15
440	Assurances choses + RC	500.00	451.10	500.00	456.75
450	Abonnements, cotisations, bibliothèque, documentation	1'500.00	1'154.11	1'500.00	942.00
460	Maintenance, redevance et frais informatique	9'000.00	7'991.45	9'000.00	7'650.35
470	Frais de gérance	-	-	-	-
	Groupe de parole	-	-	-	1'229.75
	Achat moyens auxiliaires	-	-	-	-
	Aides et réadaptation individuelles	-	-	-	-
	Camp enfants	-	-	-	-
	Cours et réadaptation	-	-	-	-
	Rapport annuel	-	-	-	-
	Informatique, services privés	-	-	-	-
480	Frais de séances & fr.div.+ révision	5'000.00	1'745.10	3'000.00	2'440.27
490	Amortissements	-	-	-	-
493	Perte sur débiteurs	-	730.00	-	280.00
	Intérêts sur prêt	-	-	-	-
	Virements aux fonds de réserves	-	-	-	-
RECETTES					
60	SUBVENTIONS, GERANCES, HONORAIRES, DON	120'500.00	112'307.35	120'500.00	114'311.90
600	Subventions	80'000.00	80'000.00	80'000.00	80'000.00
	Informatique services privés	-	-	-	-
610	Gérance	5'000.00	5'296.00	5'000.00	5'296.00
620	Mandats	-	-	-	-
	Ventes moyens auxiliaires	-	-	-	-
	Cours	-	-	-	-
	Camp enfants	-	-	-	-
	Recettes extraordinaires	-	-	-	-
630	Honoraires	30'000.00	25'965.00	30'000.00	24'150.00
	Groupe de parole	-	800.00	-	650.00
640	Dons	-	-	-	-
	Don LORO	-	-	-	-
641	Informatique services privés	500.00	-	-	-
650	Intérêts	500.00	246.35	500.00	169.45
	Prélèvements des fonds de réserve	5'000.00	-	5'000.00	4'046.45
70	IMMEUBLE				
	750 Recettes sur immeuble				
	750 Charges sur immeuble				
	Virement au fonds de réserve immeuble				

F A S

Fondation neuchâteloise
pour la coordination de l'action
sociale

CENTREVUE
autonomie et intégration

Rapport d'activité 2013
Comptes et bilan

Ce rapport a été adopté par le comité de gestion le 23.04.2014

Comité de gestion

Le comité de gestion de Centrevue s'est réuni à deux reprises en 2013 pour approuver les comptes et le budget. Il a suivi de près l'accréditation de Centrevue par le service de la Santé publique du canton de Neuchâtel et de Santé Suisse en tant que centre d'ergothérapie. Il a également pris connaissance du transfert à prévoyance.ne des 4 employés encore affiliés à la CCAP et de la réflexion qui entoure l'avenir du bâtiment à la rue de Corcelles 3, dans lequel se trouvent les bureaux de Centrevue.

Vie du service

2013 a été une année importante dans l'évolution de l'offre en prestations de Centrevue aux personnes malvoyantes du canton. Depuis fin 2012, des démarches ont été entreprises afin de faire reconnaître Centrevue comme un centre d'ergothérapie auprès du Service de la Santé publique du canton de Neuchâtel et de Santé Suisse. De la sorte, il est maintenant possible de proposer des prestations en ergothérapie aux personnes menacées de malvoyance qui ne répondent pas aux critères définis dans le contrat de prestations avec l'OFAS. Depuis juillet 2013, ces personnes, munies d'une ordonnance médicale, peuvent s'adresser à Centrevue et être conseillées sur les moyens et les techniques à mettre en place pour rester autonomes dans leurs activités de la vie quotidienne. Cette nouvelle prestation est entièrement financée par la LAMal et réalisée hors du contexte d'intervention défini dans le contrat OFAS. Une réorganisation interne des postes d'ergothérapeutes a été nécessaire afin de créer une réponse différenciée de la prise en charge habituelle. La réalisation de ce projet fait partie intégrante de la réflexion sur l'offre en prestations sociales et de réadaptation qui a été initiée depuis trois ans.

Dans ce même cadre de réflexion, nous avons redéfini la prise en charge des enfants malvoyants et aveugles en intégration scolaire dans le canton de Neuchâtel, repensé le rôle de l'ergothérapeute et de l'assistante sociale ainsi que leur participation dans les réseaux scolaires. Nous avons constaté que bien souvent, lorsque leur enfant est encore très jeune, les parents ne gardent pas en mémoire toute l'offre de nos prestations lors des premiers contacts. Une fois qu'il est scolarisé, quelques années plus tard, les collaborateurs de Centrevue doivent souvent intervenir dans l'urgence pour mettre en place différentes solutions et des moyens auxiliaires pour lui permettre d'être intégré. Afin d'être plus proactif, l'ensemble du suivi de l'enfant et les informations destinées aux parents ont été repensés tant du point de vue de l'intervention de l'ergothérapeute que de l'assistante sociale. Une plaquette explicative a été élaborée à l'attention des parents et des professionnels du réseau. Elle présente les différentes étapes et les moments clés de la scolarité d'un enfant malvoyant ou aveugle durant lesquelles toute l'attention doit être portée pour réussir son intégration.

Un autre fait marquant durant cette année fut l'organisation des journées portes ouvertes les 30 et 31 août à la gare à Neuchâtel. Une telle manifestation avait déjà été proposée quatre ans auparavant et, vu son succès, une nouvelle édition a été réalisée en collaboration avec la maison Accesstech à Neuchâtel, fournisseur de moyens électroniques et informatiques pour personnes handicapées de la vue. Tous les clients de Centrevue ont été conviés à venir découvrir les nouveautés en matière de moyens auxiliaires optiques, électroniques, informatiques ou facilitant les actes de la vie quotidienne. Pour sa deuxième édition, ce sont plus de 200 personnes qui ont participé à cette manifestation.

Même en dehors de tels moments, Centrevue est très actif dans le conseil en moyens auxiliaires auprès des personnes malvoyantes ou aveugles du canton de Neuchâtel. Les statistiques établies par le département des moyens auxiliaires de l'Union Centrale suisse pour le Bien des Aveugles (UCBA) ont démontré, pour la deuxième année consécutive, que Centrevue se trouve en première position et largement en tête des services de consultation de Suisse pour la vente des moyens auxiliaires (moyenne de Fr. 16.24 pour 100 habitants), suivi par le Tessin (Fr. 11.85) et le canton de Schaffhouse en troisième position (Fr.11.15). Une des raisons expliquant ce succès découle du fait que Centrevue est, une fois encore, le service qui touche la plus grande partie de la population malvoyante et aveugle de son canton (0,8 %) en comparaison aux autres cantons romands.

La question de la gestion des moyens auxiliaires s'est posée durant plusieurs années en regard du volume d'articles à traiter. Le logiciel SAI, déjà utilisé pour la gestion des données clients et pour les donateurs, propose un module de facturation et de gestion de stock. Le déploiement s'est avéré moins simple que prévu en raison de la particularité de la gestion du stock (prêt de moyens auxiliaires aux clients, moyens à l'essai, aides financières pour les achats de moyens à certains clients) mais aussi en raison de la complexité du système. Plusieurs adaptations ont dû être apportées autant dans la gestion du stock que dans la facturation. Le logiciel n'a pas été vraiment fonctionnel durant l'année 2013 mais devrait enfin l'être en 2014.

Le développement du projet ABAPlans en collaboration avec la haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture – hepia, à Genève, se poursuit. Après avoir adapté le logiciel aux données géo-référencées neuchâteloises issues du SITN (système d'Information du Territoire Neuchâtelois) permettant d'établir les plans de

quartiers, de carrefours ou de villes, nous avons entamé la deuxième phase du projet. Nous développons actuellement une carte interactive, tactile et auditive de l'ensemble du réseau des transports publics du canton, mentionnant le type de transport, le nom et le numéro de la ligne ainsi que les horaires et les changements de moyen de transport. Cette carte devrait être achevée en 2014 et sera utilisée, comme c'est déjà le cas pour les autres plans audio-tactile, par les instructeurs en locomotion durant les cours qu'ils dispensent pour améliorer la mobilité des personnes handicapées de la vue.

A l'interne, nous nous sommes réjouis de voir Mesdames Sarah Garcia, assistante sociale, et Tanja Gerber, ergothérapeute, obtenir leur Bachelor of Science HES-SO en travail social et en ergothérapie. Madame Gerber a, par ailleurs, terminé avec succès sa formation en basse vision à l'Université Descartes à Paris et obtenu un diplôme d'université en techniques de compensation du handicap visuel. Madame Garcia ainsi que Madame Emmanuelle Fellay ont toutes deux terminé leur formation en travail Social de Groupe.

Pour la troisième année consécutive, nous avons accueilli une nouvelle stagiaire validant sa maturité professionnelle commerciale au Lycée Jean Piaget, Madame Stéphanie Gutierrez Ruiz. Nous constatons avec le recul que bon nombre de tâches de secrétariat ont pu être confiées à ces stagiaires et qu'ils sont devenus un soutien indéfectible au fonctionnement quotidien de ce secteur. Nous poursuivons aussi notre rôle de partenaire de formation avec les Hautes Écoles. Nous avons accueilli durant 6 mois une stagiaire assistante sociale de la Haute École fribourgeoise de travail social, Madame Julia Henguely.

Si les activités de Centrevue sont toujours riches et dynamiques, il n'en va pas de même pour le financement des prestations. Le directeur de la FAS et le directeur de Centrevue ont rencontré les responsables du dicastère des affaires sociales de la ville de La Chaux-de-Fonds et de la commune du Val-de-Ruz. Cette dernière a répondu positivement à la demande de soutien financier établie sous une forme similaire à celle des communes du bas du canton. Par contre, la ville de La Chaux-de-Fonds n'a pas pris la même option. La ville du Locle, quant à elle, n'a pas encore répondu à notre demande de rencontre.

Dans le souci d'accroître d'autres formes de soutien financier, nous avons présenté les activités de Centrevue à la direction de NOMAD et évoqué la part importante que Centrevue prend dans le maintien à domicile des personnes malvoyantes et âgées en rappelant que 85% des personnes connues de Centrevue vivent à domicile et que plus de 70% d'entre elles sont en âge AVS. Cette rencontre a posé les jalons d'une future collaboration pour l'année 2014. Centrevue sera intégré dans un groupe de travail cantonal définissant les prestations ergothérapeutiques pour le maintien à domicile, sur la base de la mission que le canton a confié à NOMAD.

Liste des collaborations

Centrevue est représenté dans les comités ou groupes suivants :

- Association Forum Handicap Neuchâtel
- Association Neuchâteloise des Institutions d'Action Sociale (ANIAS)
- Fonds des convalescents
- Communauté de travail des services sociaux privés neuchâtelois
- Association Audio-Tactile
- Commission des transports et des barrières architecturales de Forum Handicap Neuchâtel
- Commission de la mobilité de la ville de Neuchâtel
- Collèges des chefs de service pour handicapés de la vue de Suisse romande
- Groupe de consultation pour la formation continue de l'Union Centrale suisse pour le Bien des Aveugles (UCBA)
- Groupe de construction adaptée au handicap visuel de Suisse Romande
- Groupe romand des professionnels de la typhlophilie
- Fédération Suisse des Téléthèses (FST) Neuchâtel, projet Lisomad et AAL Mediate – maintien à domicile de la personne âgée
- Groupe de consultation sur l'étude de la vie professionnelle des personnes handicapées de la vue

Nous avons informé les institutions suivantes sur la problématique du handicap visuel :

- École Pierre Coullery, La Chaux-de-Fonds, formation des assistants en soins communautaires
- Foyer Handicap Neuchâtel, service d'ergothérapie
- Service d'ophtalmologie de l'Hne de la Chaux-de-Fonds
- Hôpital de Jour du Locle
- Groupe de pédiatrie de la section neuchâteloise de l'Association Suisse des Ergothérapeutes (SNASE)
- Nouveaux retraités de la commune de Val-de-Travers

Nous avons également organisé en automne, à Neuchâtel, une conférence ouverte au grand public sur la dégénérescence maculaire liée à l'âge - DMLA, en collaboration avec l'association Retina Suisse et le Dr Ralph Kiel, Médecin-chef du Service d'Ophtalmologie de l'Hôpital de la Providence, à laquelle plus d'une centaine de personnes ont pris part.

Pour terminer, nous avons participé à la journée récréative offerte par "La Table Ronde 18" de La Chaux-de-Fonds à des enfants handicapés de la vue suivis par Centrevue.

Chiffres clés

État des dossiers	2013	2012	2011
Nouveaux dossiers de l'année	104	101	103
Dossiers déjà actifs l'année précédente	232	234	226
Dossiers ré-ouverts, non actifs l'année précédente	73	63	80
Total	409	398	409
Informations sans ouverture de dossiers	55	50	65

Groupes d'âges	2013		2012		2011	
Moins de 7 ans	6	1,40 %	5	1,30%	2	0,50%
7 - 17 ans	14	3,40 %	12	3,00%	10	2,45%
18 – 25 ans	8	2,00 %	6	1,50%	7	1,70%
26 - 49 ans	45	11,00 %	43	10,80%	35	8,55%
50 – âge AVS	55	13,40 %	49	12,30%	46	11,25%
Age AVS – 75 ans	36	8,80 %	42	10,55%	50	12,20%
76 – 85 ans	106	26,00 %	110	27,65%	122	29,85%
Dès 86 ans	139	34,00 %	131	32,90%	137	33,50%
Total	409	100 %	398	100 %	409	100 %

Répartition des clients par catégorie d'assurés selon critères OFAS	2013		2012		2011	
Personnes ayant droit à des prestations art. 74 LAI	158	39 %	155	39 %	137	33 %
Personnes ayant droit à des prestations art. 101bis LAVS	234	57 %	230	58 %	253	62 %
Sans droit aux prestations AI/AVS	17	4 %	13	3 %	19	5 %
Total	409	100 %	398	100 %	409	100 %

Répartition des heures par catégories d'assurés selon critères OFAS, toutes prestations confondues	2013		2012		2011	
Nbre d'heures de prestations art. 74 LAI	5'017.25	53,5 %	4'699.25	51 %	3'766	42,5 %
Nbre d'heures de prestations art 101bis LAVS	3'819.25	41 %	4'072.25	44 %	4'534	51,0 %
Nbre d'heures sans droit aux prestations AI/AVS	537.50	5,5 %	514.50	5 %	582	6,5 %
Total	9'374	100 %	9'286	100 %	8'882	100 %

Analyse des chiffres clés

Nous retrouvons en 2013 le même nombre de nouveaux dossiers ouverts durant l'année qu'il y a deux ans, après une légère baisse l'année dernière. Les chiffres entre les nouveaux dossiers et ceux déjà actifs l'année précédente restent à peu de chose près identiques.

Nous constatons aussi une augmentation dans le nombre de réouverture de dossiers, probablement en lien avec d'anciens clients venus découvrir de nouveaux moyens lors des journées portes ouvertes.

Si l'on compare les 3 années présentées, le groupe des enfants de 0 à 18 ans montre une augmentation (2,95 % en 2011 pour 12 enfants et 4,8 % pour 20 enfants en 2013). Le groupe des 18-25 ans reste stable alors que celui des 25-49 ans augmente, tout comme la catégorie d'âge suivante (de 50 à l'âge AVS).

Par contre, il est surprenant de constater un recul de la catégorie des personnes entrées en âge AVS jusqu'à 75 ans sur les 3 années (-3,4 % pour 24 personnes). Il semble que cette catégorie de personnes vient peu consulter nos centres et d'autres services de consultation de Suisse constatent les mêmes tendances. Cela pourrait provenir du fait que les jeunes retraités sont encore très actifs et sont souvent encore en couple. De ce fait, le conjoint apporte de l'aide ou supplée aux difficultés de la vie quotidienne que rencontre la personne handicapée de la vue. Nous constatons qu'après 75 ans beaucoup de personnes sont en situation de veuvage ou les deux partenaires vieillissent et le conjoint n'est plus en mesure d'apporter de l'aide comme par le passé.

En 2011, nous avons vu le nombre de dossiers de personnes relevant de l'article 74 LAI diminuer au profit de personnes en âge AVS. 2012 et 2013 montrent une tendance inverse avec 39 % des personnes ayant droit à des prestations de l'article 74 LAI. La raison en incombe certainement à une meilleure visibilité acquise par Centrevue dans le domaine de la pédiatrie. L'augmentation relevée plus haut dans cette catégorie d'âge (+3 % pour 8 enfants en plus, entre 2011 et 2013) conforte cette hypothèse. Le travail supplémentaire lié à l'intégration scolaire et la participation aux réseaux nécessitent un investissement temporel important de la part des professionnels. La réflexion et la réorganisation des prises en charges dans ce secteur, surtout dans le domaine de la réadaptation, portent leurs fruits.

Le chiffre global du nombre d'heures dévolues à toutes les catégories de clients accuse cette année encore une légère augmentation, alors que nous avons déjà atteint des chiffres très importants l'année dernière. Il ressort que la catégorie des prestations selon l'article 74 LAI fait un bond de 3,5%, soit environ 300 heures de plus, dont la plus grande partie est amputée aux prestations de l'article 101bis LAVS (-253 heures). Comparativement à 2011, 9 % de plus de prestations sont réalisées sous l'article 74 LAI. On peut, une fois encore, faire l'hypothèse que cette augmentation est liée au travail plus important avec les enfants.

Bilan de l'année écoulée et objectifs pour 2014

Conformément aux objectifs fixés pour l'année 2013, nous avons poursuivi les démarches d'accréditation de Centrevue comme Centre d'ergothérapie et obtenu cette reconnaissance par Santé Suisse. Nous avons mis en place cette nouvelle prestation destinée aux personnes malvoyantes et réorganisé le secteur de réadaptation en conséquence pour fournir la réponse appropriée à cette clientèle.

Nous avons poursuivi la réflexion sur les prestations desservies par Centrevue, tout particulièrement dans le secteur de la pédiatrie. Nous avons élaboré une plaquette d'information destinée aux parents et aux professionnels et élargi le réseau de collaboration entre institutions et professionnels du domaine.

Nous avons mis sur pied un groupe de travail social, auquel 12 personnes en situation professionnelle ou en recherche d'emploi ont participé. Ce groupe a été animé par les assistantes sociales qui effectuaient en parallèle leur formation en Travail Social de Groupe (TSG).

Nous avons organisé les journées portes ouvertes qui ont connu un beau succès, même si la fréquentation a été un peu moindre par rapport à celles organisées quatre ans auparavant.

Enfin, nous avons mis en production le logiciel SAI de facturation et gestion de stock. Comme prévu, ce déploiement s'est révélé chronophage pour les secrétaires. Plusieurs adaptations ont dû être réalisées et certaines fonctionnalités attendues n'ont pas tenu leurs promesses.

En 2014, nous allons nous attacher à affiner les prestations en ergothérapie pour les personnes menacées de malvoyance sur la base de l'expérience acquise sur les derniers mois de 2013.

Nous allons participer au groupe "Ergomad" mis sur pied par NOMAD en vue de coordonner le maintien à domicile des personnes âgées et de définir quel est le rôle de Centrevue dans les prestations cantonales ergothérapeutiques à fournir à cette population.

Enfin, nous nous engagerons dans un travail de réflexion sur le type de communication que nous utilisons actuellement à Centrevue afin d'améliorer notre visibilité et les canaux auxquels nous avons recours. Nous visons par cela à être mieux connu des personnes qui ont besoin de nos prestations, des services et des professionnels du domaine santé-social neuchâtelois et des donateurs dont nous avons besoin pour financer nos activités. Ce travail sera effectué avec l'association "Compétences Bénévoles" qui nous propose, sans coût, un accompagnement par des professionnels retraités du domaine.

Olivier Blaser
Directeur de Centrevue

Bilan de Centrevue

Bilan 2012 - 2013 - Centrevue							
ACTIF		2012	2013	PASSIF		2012	2013
Caisse	3'160.15		3'439.25	Créanciers	3'400.50		4'109.99
CCP	65'632.40		55'381.64	Passifs transitoires	44'874.59		81'671.17
CCP Deposito	316'569.80		217'175.20	Prov. Renouvel. Infor.	24'257.89		16'774.04
CC BCN	55'820.60		55'932.25	Réserve aides directes	8'674.90		3'585.40
Avances Centrevue	3'477.85		3'951.15	Réserve mobilier	3'318.05		3'318.05
Stock moyens auxiliaires	-		5'000.00	Réserve matériel réadaptation	8'520.85		8'520.85
Impôt anticipé	3'880.50		934.14	Réserve projet ABAP	49'314.20		47'043.60
Actifs transitoires	9'229.85		11'072.05	Capital	363'614.90		316'911.17
Débiteurs	-		15'387.60				
Mobilier - Matériel	1.00		1.00				
Moyens auxiliaires expo	1'500.00		1'000.00				
Excédent de charges	46'703.73		112'659.99	Excédent de recettes	-		-
				</			

Centrevue – au terme de l'exercice l'excédent de charges pour Centrevue s'élève à Fr. 112'659.99. Il est prélevé en totalité sur le capital.

Comptes de Centrevue

Plan comptable commun des institutions gérées par la F A S				
CENTREVUE	Budget 2012	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013
RESULTAT	-6'000.00	-46'703.73	-27'000.00	-112'659.99
TOTAL DES CHARGES	1'056'500.00	1'119'827.19	1'079'500.00	1'164'150.63
TOTAL DES RECETTES	1'050'500.00	1'073'123.46	1'052'500.00	1'051'490.64
30 PERSONNEL	898'000.00	960'020.61	940'000.00	1'000'631.45
300 SALAIRES	719'000.00	749'233.60	745'000.00	779'384.20
1 Direction		105'636.90		104'477.35
2 Intervenants		532'779.50		557'259.30
3 Administration		89'668.65		90'933.50
4 Stagiaire		14'468.00	12'000.00	20'308.00
5 Conciergerie		6'680.55		6'406.05
31 CHARGES SOCIALES	142'000.00	152'090.05	153'000.00	183'132.05
310 Charges sociales	142'000.00	152'090.05	153'000.00	163'982.05
LPP - Recapitalisation	-	-	-	19'150.00
32 CHARGES DU PERSONNEL	37'000.00	58'696.96	42'000.00	38'115.20
320 Formation et perfectionnement	7'000.00	26'840.76	7'000.00	3'290.00
330 Frais de déplacements	30'000.00	31'856.20	35'000.00	34'825.20
40 CHARGES D'EXPLOITATION	158'500.00	159'806.58	139'500.00	163'519.18
400 Loyers et charges	35'000.00	32'338.65	35'000.00	34'530.65
410 Equipement de bureau	16'000.00	1'674.75	10'000.00	779.75
420 Matériel de bureau	8'000.00	5'120.08	8'000.00	7'353.26
430 Téléphones, Ports, taxes et communicat	13'000.00	9'682.10	10'000.00	7'600.75
440 Assurances choses + RC	2'000.00	1'629.95	2'000.00	1'638.95
450 Abonnements, cotisations, bibliothèque, documentation	1'500.00	2'339.70	1'500.00	2'970.00
460 Maintenance, redevance et frais informatique	45'000.00	25'003.20	35'000.00	42'483.85
470 Frais Consortium UCBA	-	4'330.50	-	4'434.90
Dépenses projets	-	24'000.00	-	2'270.60
Achats moyens auxiliaires	26'000.00	29'323.96	26'000.00	45'227.09
Variation stock moyens auxiliaires	-	-	-	-5'000.00
Aides et réadaptation individuelles	-	6'637.75	-	5'089.50
Achat matériel démonstration	-	-	-	-
Camp enfants	-	4'732.45	-	-
Cours et réadaptation	4'000.00	3'815.04	4'000.00	2'828.48
Rapport annuel	1'000.00	1'028.00	1'000.00	927.50
Informatique services privés	-	-	-	-
480 Frais de séances- frais div.révision cpta	7'000.00	7'612.05	7'000.00	9'806.00
490 Amortissements	-	538.40	-	500.00
Perte sur débiteurs	-	-	-	77.90
Intérêts sur prêt	-	-	-	-
Virements aux fonds de réserve	-	-	-	-
RECETTES				
60 SUBVENTIONS, GERANCES, HONORAIRES, DONS	1'050'500.00	1'073'123.46	1'052'500.00	1'051'490.64
600 Subventions	928'000.00	932'453.35	930'000.00	934'083.90
Dont : subvention OFAS	740'000.00	743'990.05	740'000.00	743'990.15
subvention canton	170'000.00	170'000.00	170'000.00	170'000.00
subvention communes	18'000.00	18'463.30	18'000.00	20'093.75
610 Recettes LAMal	-	-	-	3'034.55
Recettes détection précoce AI	-	-	-	8'281.00
620 Mandats	-	5'635.80	-	3'501.75
Recettes extraordinaires	-	-	-	-
Ventes moyens auxiliaires	32'000.00	38'347.50	32'000.00	55'860.10
Cours et locomotion	-	1'966.00	-	2'403.80
Camp enfants	-	4'732.45	-	-
630 Honoraires	-	-	-	-
640 Dons, collecte et legs	90'000.00	38'704.60	90'000.00	28'368.59
Don LORO	-	-	-	-
Legs	-	9'448.20	-	-
650 Intérêts	500.00	1'907.65	500.00	1'113.00
Prélèvements des fonds de réserve	-	39'927.91	-	14'843.95

F A S

Fondation neuchâteloise
pour la coordination de l'action
sociale

Consolidation

Comptes et bilans 2013

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

	31.12.2013 CHF	31.12.2012 CHF
A C T I F		
Liquidités	786'618.48	946'051.41
Caisses	7'632.05	7'399.20
Comptes de chèques postaux	177'053.18	240'132.61
Compte de chèque postal e-deposito	220'645.05	320'026.70
Comptes courants bancaires, BCN	263'350.90	260'718.15
Compte épargne, BCN	6'412.65	6'400.70
Compte épargne fondation, BCN	8'308.40	8'291.80
Plan épargne fondation, BCN	103'216.25	103'082.25
Créances diverses		
- envers des tiers	32'659.85	24'968.25
- impôt anticipé	1'476.93	7'672.85
- avances à des tiers	3'951.15	3'477.85
Actifs transitoires	106'997.00	95'294.85
Stock moyens auxiliaires	5'000.00	-
Actif circulant	936'703.41	1'077'465.21
Immobilisations corporelles		
Immeuble	885'000.00	885'000.00
Mobilier et matériel	1'003.00	1'503.00
	886'003.00	886'503.00
Actif immobilisé	886'003.00	886'503.00
TOTAL DE L'ACTIF	1'822'706.41	1'963'968.21

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

	31.12.2013 CHF	31.12.2012 CHF
P A S S I F		
Dettes diverses		
- envers des tiers	28'638.59	31'863.50
Passifs transitoires	220'177.94	30'714.32
Prêt hypothécaires BCN	700'000.00	700'000.00
Prêt de la République et Canton de Neuchâtel	100'000.00	100'000.00
Fonds étrangers	1'048'816.53	862'577.82
Réserve informatique et 50ème	29'848.00	29'848.00
Réserve développement FAS	44'138.01	44'138.01
Réserve LAVI	16'435.15	16'435.15
Réserve équipement mobilier	59'985.25	59'985.25
Réserve formation	5'825.28	5'825.28
Réserve logiciel & informatique	33'768.70	41'252.55
Réserve publicité	5'944.69	4'648.30
Réserve groupe de parole	11'420.25	12'000.00
Réserve stagiaire	7'938.20	14'879.90
Réserve aides directes	3'585.40	8'674.90
Réserve coordination services privés	32'742.95	32'742.95
Réserve TEH	13'845.20	21'651.80
Réserve immeuble	26'251.10	28'009.00
Réserve matériel de réadaptation	8'520.85	8'520.85
Réserve projet ABAPlans	47'043.60	49'314.20
Réserves	347'292.63	377'926.14
Capital de la fondation	100'500.00	100'500.00
Excédent de recettes des exercices antérieurs non attribuées aux réserves	621'667.86	713'234.44
Excédent de charges de l'exercice	-295'570.61	-90'270.19
	326'097.25	622'964.25
Fonds propres	426'597.25	723'464.25
TOTAL DU PASSIF	1'822'706.41	1'963'968.21

COMPTE DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2013

	31.12.2013 CHF	31.12.2012 CHF
Subventions	2'180'083.90	2'178'453.35
Subventions cantonales	1'416'000.00	1'416'000.00
Subventions communales	20'093.75	18'463.30
Subventions fédérales, OFAS	743'990.15	743'990.05
Informatique services privés	66'000.00	263'186.31
Dons	28'368.59	38'966.60
Legs	-	9'448.20
Ventes de moyens auxiliaires	55'860.10	38'347.50
Honoraires	24'800.00	26'765.00
Revenus liés à des mandats divers	30'676.10	30'267.95
Remboursements et recettes liés à l'aide aux victimes	220'536.20	164'468.40
Recettes des assurances sociales	11'315.55	-
Autres produits	2'403.80	6'698.45
Produits d'intérêts	1'974.75	3'277.35
Produits d'immeuble	43'827.90	47'376.10
Prélèvement aux fonds de réserve	30'172.00	83'658.01
Total des recettes	2'696'018.89	2'890'913.22
Salaires	1'716'382.70	1'670'116.60
Charges sociales	551'091.45	350'548.50
Frais de formation et de perfectionnement	17'619.60	36'655.06
Frais de déplacements	49'261.05	43'195.10
Frais de locaux	121'245.95	118'032.60
Equipement de bureau	5'210.10	9'045.15
Matériel de bureau	16'161.76	14'685.74
Téléphones, fax, ports et taxes	9'990.55	10'501.45
Assurances choses et RC	4'394.95	4'421.75
Documentation et publicité	8'760.80	34'002.56
Maintenance, redevance et frais informatiques	82'430.45	68'615.75
Informatique, services privés	66'000.00	263'186.40
Frais de projets	3'500.35	24'000.00
Achats de moyens auxiliaires	40'227.09	29'323.96
Frais et dépenses liés à l'aide aux victimes	220'536.20	183'443.40
Autres frais administratifs	26'172.72	35'927.85
Cours, réadaptation, camp	7'917.98	15'185.24
Pertes sur créances	357.90	730.00
Amortissements	500.00	538.40
Charges d'immeuble	43'827.90	47'376.10
Attribution aux fonds de réserves	-	21'651.80
Total des charges	2'991'589.50	2'981'183.41
Excédent de charges	-295'570.61	-90'270.19

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013

	31.12.2013 CHF	31.12.2012 CHF
II. Autres indications		
Actif gagé		
Valeur nominale de la cédule remise en nantissement	750'000.00	750'000.00
Utilisée à concurrence de	700'000.00	700'000.00
Valeur comptable de l'immeuble grevé	885'000.00	885'000.00

Engagement de prévoyance	40'400.00	168'321.00
---------------------------------	-----------	------------

Un plan d'assainissement de Prévoyance.ne a été adopté par le Grand Conseil. Il s'agit notamment d'un apport des employeurs (exigible au 1^{er} janvier 2014) en vue de constituer une réserve pour fluctuation de valeurs et d'un apport supplémentaire exigible au 1^{er} janvier 2019. La première mesure d'assainissement a été enregistrée à charge de l'exercice 2013 à hauteur de CHF 181'600. Le montant définitif dû à Prévoyance.ne sera connu à fin juin 2014. Par ailleurs, l'apport de CHF 40'400 exigible en 2019 sera provisionné par paliers dès l'exercice 2015.

Engagement conditionnel

L'article 4 de la nouvelle Loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) prévoit le passage à un plan d'assurance de base en primauté de cotisations, dès que le taux de couverture de la Caisse aura atteint 80%, mais au plus tard le 1^{er} janvier 2039. Le découvert résiduel sera alors réparti à charge des employeurs en proportion des engagements relatifs aux assurés actifs et pensionnés de chaque employeur présent à cette date.

Selon les indications fournies par la Caisse, le découvert total pour la Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale, calculé sur la base des chiffres connus au 1^{er} janvier 2013, représente un montant de l'ordre de CHF 1'419'500.

**Valeur d'assurance-incendie
des immobilisations corporelles**

Immeuble	1'361'905.26	1'361'905.26
Biens mobiliers	392'000.00	392'000.00

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2013

	31.12.2013 CHF	31.12.2012 CHF
II. Autres indications (suite)		
Détail des produits et charges d'immeuble		
Produits d'immeuble	43'827.90	47'376.10
Loyers à des tiers	17'070.00	17'070.00
Loyer à Centrevue	25'000.00	25'000.00
Variation du fonds de réserve immeuble	1'757.90	5'306.10
Charges d'immeuble	43'827.90	47'376.10
Intérêts hypothécaires	17'500.00	17'500.00
Autres charges	26'327.90	29'876.10

Utilisation des résultats reportés des exercices précédents

Dans sa séance du 6 juin 2013, le Conseil de fondation a décidé de prélever CHF 1'296.39 du total des résultats reportés au 31 décembre 2012 et d'attribuer ce montant à la réserve publicité. Par conséquent, le total des résultats reportés au 1^{er} janvier 2013 s'élève à CHF 621'667.86.

TABEAU DE LA VARIATION DU CAPITAL ET DES RESERVES, EXERCICE 2013

	01.01.2013 CHF	Dotation CHF	Dissolution CHF	31.12.2013 CHF
RESERVES AFFECTEES PAR LES DONATEURS				
Réserve projet ABAPans	49'314.20	-	-2'270.60	47'043.60
Total des réserves affectées	49'314.20			47'043.60
AUTRES RESERVES ET PROVISION				
Réserve informatique + 50ème	29'848.00	-	-	29'848.00
Réserve développement FAS	44'138.01	-	-	44'138.01
Réserve coordination Services privés	32'742.95	-	-	32'742.95
Réserve immeuble	28'009.00	-	-1'757.90	26'251.10
Provision renouvellement informatique	24'257.89	-	-7'483.85	16'774.04 2)
Réserve aides directes	8'674.90	-	-5'089.50	3'585.40
Réserve mobilier	3'318.05	-	-	3'318.05 1)
Réserve matériel de réadaptation	8'520.85	-	-	8'520.85
Réserve équipement	7'499.50	-	-	7'499.50 1)
Réserve stagiaire	14'879.90	-	-6'941.70	7'938.20
Réserve publicité	4'648.30	1'296.39	-	5'944.69
Réserve formation	5'825.28	-	-	5'825.28
Réserve groupe de parole	12'000.00	-	-579.75	11'420.25
Réserve LAVI	16'435.15	-	-	16'435.15
Réserve équipement LAVI	49'167.70	-	-	49'167.70 1)
Réserve logiciel et informatique	16'994.66	-	-	16'994.66 2)
Réserve TEH (Traite des êtres humains)	21'651.80	-	-7'806.60	13'845.20
Total des autres réserves	328'611.94			300'249.03
1) CHF 59'985.25				
2) CHF 33'768.70				
CAPITAL DE LA FONDATION				
Capital libre en début d'exercice	100'500.00	-	-	100'500.00
Excédent de recettes des exercices antérieurs non attribuées aux réserves	622'964.25	-295'570.61	-1'296.39	326'097.25
Total des capitaux propres	723'464.25			426'597.25

F A S

Fondation neuchâteloise
pour la coordination de l'action
sociale

Tous ces rapports, comptes et bilans

ont été approuvés par

le Conseil de la Fondation neuchâteloise

pour la coordination de l'action sociale

le 5 juin 2014 à La Chaux-de-Fonds

FAS
Fondation neuchâteloise pour
la coordination de l'action sociale

Rue du Collège 11
Case postale 2163
2302 La Chaux-de-Fonds

☎ 032 886 80 00
📠 032 722 04 93
✉ FAS@ne.ch

Centre de consultation LAVI

Bureau de La Chaux-de-Fonds

Av. Léopold-Robert 90
Case postale 293
2301 La Chaux-de-Fonds

☎ 032 889 66 52
📠 032 889 66 53
✉ LAVI.vch@ne.ch
www.lavi-ne.ch

Bureau de Neuchâtel

Rue Pourtalès 1
Case postale 2050
2001 Neuchâtel

☎ 032 889 66 49
📠 032 889 66 51
✉ LAVI.neuchatel@ne.ch

SCC
service de consultation conjugale

Secrétariat :
Rue du Collège 11
Case postale 2163
2302 La Chaux-de-Fonds

Prise de rendez-vous : ☎ 032 886 80 10 ***Consultations à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel***

Centrevue
autonomie et intégration

Rue de Corcelles 3
2034 Pesieux

☎ 032 886 80 40
📠 032 722 07 47
✉ Centrevue@ne.ch
www.centrevue.ch